

La Seine-Saint-Denis : territoire d'initiatives

Les mares des parcs départementaux : des îlots de nature

Accueillir la faune et la flore, diversifier les paysages et proposer un terrain privilégié pour découvrir ces milieux : des objectifs poursuivis par le Département de la Seine-Saint-Denis.

Venez nombreux aux activités proposées dans les parcs départementaux !

Chantier école au parc du Sausset avec les élèves du lycée Fénélon (Vaujours)



Devenez Observ'acteur de la nature

Petits et grands, faites partie d'un réseau dynamique de bénévoles et aidez l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU) à **préserv**er la nature en ville !

Une mare dans mon collège

Vous enseignez dans un collège et vous souhaitez vous impliquer dans un projet pédagogique vivant et original ? **Rejoignez le réseau Mares des collèges du département !**

Pour en savoir plus : parcsinfo.seine-saint-denis.fr

À vous de jouer !

Près de **250 mares** connues en Seine-Saint-Denis et bien d'autres encore à découvrir. Alors partez à leur recherche pour nous aider à mieux les connaître et les protéger !

Demandez-nous la carte des mares de votre commune !



Vous connaissez une mare près de chez vous ?

Participez à l'inventaire des mares d'Ile-de-France !

Rendez-vous dès à présent sur le site internet dédié à l'inventaire...

www.snpn.mares-idf.fr

... et partez en balade à la découverte des mares de votre région !

Développé par la SNPN et Natureparif, cet outil permet à chacun de devenir acteur de l'inventaire : suivre en temps réel son état d'avancement, télécharger de la documentation, saisir ses données en ligne, etc.

Programme soutenu par :



Ce document a été réalisé avec le soutien du Département de la Seine-Saint-Denis



Société nationale de protection de la nature

Association loi 1901, fondée en 1854, reconnue d'utilité publique

Protéger la faune, la flore et les milieux naturels
La nature au cœur de nos actions !

9, rue Cels - 75014 PARIS

Tel : 01 43 20 15 39 - Fax : 01 43 20 15 71

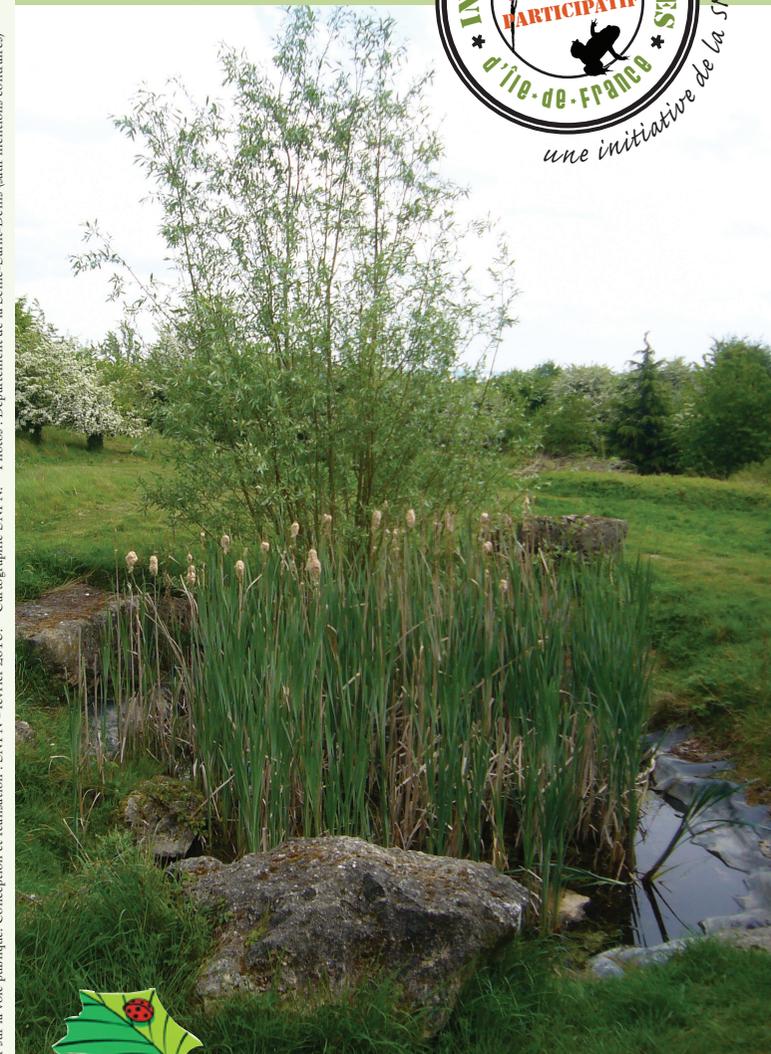
snpn@wanadoo.fr

www.snpn.com

Découvrez et devenez acteur de

L'INVENTAIRE DES MARES d'Ile-de-France

Si les mares m'étaient comptées...



SNPN Société nationale de protection de la nature

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception et réalisation : SNPN - février 2015. © Cartographie SNPN. © Photos : Département de la Seine-Saint-Denis (sauf mentions contraires)



Qu'est-ce qu'une mare ?

C'est une étendue d'eau permanente ou temporaire, de taille variable (de quelques m² à 5 000 m² au maximum) et de faible profondeur (jusqu'à 2 mètres).

Le plus souvent créée par l'Homme, elle se trouve en contexte rural, forestier, périurbain ou urbain.

Un inventaire régional des mares

La SNPN anime depuis 2010 l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

Dans quels objectifs ?

- améliorer les connaissances au niveau régional,
- sensibiliser le grand public et les acteurs concernés par cette problématique,
- parvenir à une meilleure prise en compte de ces milieux dans les politiques d'aménagement (documents d'urbanisme, etc.).

Par quels moyens ?

- recherches bibliographiques et analyses cartographiques,
- campagnes de terrain : description des milieux et inventaires naturalistes,
- appel à participation : l'implication de tous est indispensable pour assurer le succès de ce programme,
- animation d'une plateforme dédiée à l'inventaire :

www.snpn.mares-idf.fr

Des efforts à poursuivre... mais déjà récompensés !

- Près de **22 300 mares recensées**, dont 40 % ont déjà fait l'objet d'une visite de terrain,
- Une **forte mobilisation des bénévoles et des structures partenaires du programme**,
- Plus de **15 000 données naturalistes** récoltées dont 130 espèces d'intérêt patrimonial (rares et protégées).

Des milieux aux multiples intérêts...

Une biodiversité exceptionnelle

Milieux de vie indispensables pour de nombreuses espèces, parfois rares voire menacées, elles sont notamment des sites de reproduction privilégiés pour les amphibiens et les libellules.



Accouplement de crapauds communs (Bufo bufo) © SNPN - M. Melin

Des infrastructures naturelles

Les mares participent à l'épuration et à la régulation des eaux. En retenant l'eau pluviale, elles limitent l'érosion des terres et les inondations.

Un formidable outil pédagogique

Les mares sont de véritables concentrés de nature permettant d'aborder avec les petits et les grands de nombreuses thématiques.



90 % des mares ont disparu depuis 1900 !

Leur qualité écologique se dégrade

- par les pollutions, notamment d'origine agricole,
- par la fermeture des milieux : embroussaillage et ombrage ne favorisent pas l'installation de la flore et de la faune,
- par l'urbanisation des campagnes qui s'accompagne souvent d'une forte artificialisation de ces milieux (introduction d'espèces exotiques, aménagements paysagers, etc.).

0  65
Densité de mares / Km²



© SNPN - V. Guittet

Des milieux indispensables pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue

Véritables réservoirs de biodiversité mais aussi corridors écologiques permettant le déplacement des individus, les réseaux de mares jouent un rôle clé dans le maintien des groupes d'espèces vivant sur un territoire.

Plus de 700 réseaux de mares ont été identifiés, la plupart de taille réduite (5 à 10 mares). L'étalement urbain et l'intensification agricole participent à la disparition et à l'isolement de ces milieux.

... et pourtant fortement menacés !

Les mares se raréfient de nos paysages !

La modernisation et l'évolution des pratiques agricoles ont entraîné la disparition des besoins à l'origine de leur création (réserve d'eau domestique, abreuvement du bétail, etc.). De nombreuses mares sont ainsi remblayées ou se comblent naturellement par manque d'entretien.

Milieux urbains et grandes cultures en sont les plus dépourvus, contrairement aux massifs forestiers qui abritent près de la moitié des mares aujourd'hui répertoriées.

